

Conforme à l'original
de Guant,
Alain Rico

A.G.P.S.

Administration – Gestion – Prestations – Secrétariat

Société à Responsabilité Limitée au capital de 300 euros

3, place du Château Joly – 13002 MARSEILLE

RCS Marseille 750 353 088

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt six, et le 15 janvier à 18 h,
les associés se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la gérance

Sont présents ou représentés :

Mr Alain RICO	pour	150 parts
Mme Josette ALBERTIN	pour	150 parts
	soit	----- 300 parts =====

sur un total de 300 parts composant le capital social.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain RICO qui dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation
- les comptes annuels
- le rapport de la gérance
- le texte des résolutions
- un exemplaire des statuts de la société.

Le Président au vu de la feuille de présence, constate que l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025
- Approbation des comptes clos le 31 décembre 2025 et de l'affectation du résultat.
- Décision de la mise en distribution d'un dividende de 3.300 euros

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

AR

JA

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée des associés réunie ce jour après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve toutes les écritures comptables aboutissant à la présentation du bilan et du compte de résultat et faisant ressortir un bénéfice d'exploitation de 4.175 euros et un résultat net après impôts de 3.549 euros.

En conséquence, l'assemblée générale approuve les actes de gestion accomplis par le gérant au cours de l'exercice écoulé et lui donne quitus pour sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir constaté que le résultat après impôts s'élève à un bénéfice de 3.549 euros, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et décide d'affecter le résultat la somme de 3.300 euros aux dividendes revenant aux associés, le solde soit 249 euros sera prise ajouté au compte report à nouveau créditeur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

TROISIEME RESOLUTION

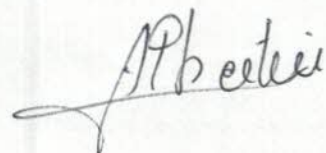
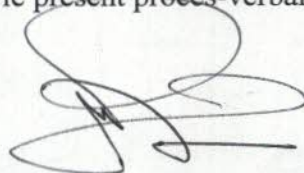
L'assemblée des associés décide de mettre en distribution un dividende de 3.300 euros. Ce dividende sera soumis aux prélèvements suivant la réglementation en vigueur et sera mis en paiement le 2 février 2026.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois exercices précédents :

EXERCICE	MONTANT DIVIDENDE	DIVIDENDE PAR PART
31/12/2022	4.800 €	16,00 €
31/12/2023	3.800 €	12,67 €
31/12/2024	1.700 €	5,67 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés présents





Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	850	850	0
TOTAL I (5)	850	850	0
2 - Actif circulant			
Disponibilités	4 957		4 957
TOTAL II	4 957		4 957
TOTAL GENERAL (I + II)	5 807	850	4 957

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	300
Réserve légale	30
Report à nouveau	452
Résultat de l'exercice	3 549
TOTAL I	4 331
3 - Dettes (4)	
Autres dettes	626
TOTAL III	626
TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 957

Certifié conforme
à l'original.
Alain Rico, Secrétaire



Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	11 355
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			11 355
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres charges externes			6 767
Impôts, taxes et versements assimilés			413
	dont TP/CFE, CVAE	413	
Total des charges d'exploitation (II)			7 180
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			4 175
Produits et charges divers	Impôts sur les bénéfices (VII)		626
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			3 549

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	3 549	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	3 549	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	3 549	

Certifié
à l'original
Alain
Rico
Gervais